

0693



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

17 MAI 2018

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer des Alpes-Maritimes

Service Déplacements Risques Sécurité

Affaire suivie par : Olivier Castillon

☎ : 04.93.72.74.18

✉ : olivier.castillon@alpes-maritimes.gouv.fr

Préfecture des Alpes-Maritimes

Service du recueil des actes administratifs

BORDEREAU D'ENVOI

| Désignation des pièces | Observation |
|--|--|
| - Arrêté préfectoral du 11 mai 2018 modifiant l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2017 prescrivant l'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturels d'inondations de la commune de Mandelieu-la-Napoule | Transmis pour insertion au recueil des actes administratifs. |
| <i>Publié au Recueil n° 87. 2018</i> | <i>du 18/05/2018</i> |

Pour le Directeur Départemental des Territoires
et de la Mer des Alpes-Maritimes,

P/ La Chef du Pôle Risques

Béline NEUBERT

Daniel Roulette
Commissaire Enquêteur